



# LaMAREC #ToutEstLà

Veille Innovations Transformation



## Edito

Coopérer ne va pas de soi ... et pourtant ... coopérer c'est promouvoir et organiser des complémentarités au service des personnes que nous accompagnons ;

C'est aussi trouver un sens avec des objectifs spécifiques pour répondre à une mutualisation de moyens et/ou à la coordination des parcours.

La transformation de l'offre nécessite de repenser les parcours de personnes. Ils se construisent à partir des besoins de la personne, en favorisant l'autodétermination et le libre choix. Ces notions ne sont-elles pas le préalable à la mise en œuvre d'un travail partenarial ?

De même, le programme ESMS numérique ou encore la nouvelle évaluation HAS, la démarche de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) imposent des compétences SI, RH, Qualité... N'est-il pas opportun pour pouvoir répondre à ces évolutions de mener un projet de mutualisation ?

Reste à définir comment créer la confiance entre partenaire et coopérer selon le format adapté.

**Le 13 Juin prochain, LaMAREC et l'UDAF Haute-Corse,  
vous invitent à une journée de réflexion portant sur le thème :**

**« Quel choix de coopération pour répondre à la transformation de l'offre dans le secteur social, médico-social et sanitaire en Corse ? ».**

Des ateliers d'idéation permettront de produire un maximum d'idées et de faire émerger des pistes de coopération tout en vous partageant des outils et une démarche méthodologique commune pour des coopérations en gestation ou à venir.

**Nous vous attendons nombreux, n'hésitez pas à vous inscrire [ici](#)**

Dans l'attente, retrouvez ci-après des exemples de coopération, qui vous aideront peut-être à identifier des opportunités pour vos organisations ?

## La collaboration avec le droit commun : l'accueil de tous les enfants avec l'Unapei 17 & le centre social St-Eloi Beauregard :

- Au travers de cette courte vidéo, découvrez le projet, la nécessaire conduite au changement de pratiques et posture managériale, le cadre bienveillant... Un projet au bénéfice des enfants accompagnés.
- « Il faut avoir confiance dans le potentiel des enfants, finalement en les observant, quand on les laisse se découvrir et qu'on les regarde comme enfant avant tout, et non en premier lieu par des freins liés au handicap, on s'aperçoit qu'ils sont hyper heureux d'être avec les autres ».



## Le dispositif régional Corse « Un chez soi d'abord », une coopération entre les acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaire

- Un « Chez-soi d'abord » est un dispositif de type appartements de coordination thérapeutique qui accompagne les personnes sans domicile fixe atteintes de maladies psychiques dites sévères ;
- L'idée ? Fournir un logement à ces personnes pour qu'elles puissent se rétablir, les aider à réaliser leurs projets et retrouver leur place dans la société ;
- Pourquoi ? Pour leur permettre l'accès direct à un logement stable et choisi par eux, sans l'obligation de passer par un centre d'hébergement temporaire, et sans condition de suivi médical ou d'abstinence de consommations de toxiques ;
- Comment ? Dans l'approche du rétablissement, l'équipe médico-sociale accompagne les locataires vers des logements et met des compétences d'IDE, de psychiatre, d'éducateurs et de pairs-aidants dans les différents domaines de la vie et en travaillant à la réduction des risques.
- Pour ce faire un GCSMS a été constitué avec comme membres fondateurs le CH Castelluccio, la Clinique San Ornello, Addictions France et Isatis permettant de couvrir la région et de mettre à disposition les personnels nécessaires pour faire fonctionner le dispositif.

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)

## Coopération autour d'un projet pédagogique fondé sur les bienfaits de l'intergénérationnel : les micro-crèches Tom & Josette

- En installant les micro-crèches dans des maisons de retraite ou résidence autonomie, il est proposé aux parents de faire grandir leurs enfants dans un cadre sécurisant et apaisé, qui leur apprend la patience, la concentration et l'ouverture à la différence ;

- La relation intergénérationnelle se fonde sur les besoins que partagent le jeune enfant et la personne âgée (besoin de tendresse, d'un cadre rassurant qui favorise l'autonomie, d'un rapport au temps apaisé) et sur ce qu'ils peuvent s'apporter mutuellement ;

- Une pédagogie intergénérationnelle d'inspiration Montessori : ateliers de motricité libre, activités sensorielles et surtout, une équipe à l'écoute des besoins des enfants ;

- Des activités intergénérationnelles (atelier lecture, goûter partagé, balade dans le potager...) permettent aux résidents de retrouver une posture de transmission et de revaloriser leur expérience de vie ;

Pour en savoir plus cliquez [ici](#)



## Astuce CPOM

Les tiers-lieux sont fréquemment présentés comme la réponse aux enjeux de coopération

## Le GCSMS Grand Lille, pour un centre de « services partagés »

- 31 EHPAD publics autonomes ;
- Fonctions mutualisées (4 ETP) : communication, qualité, achat, formation, gestion des risques, réponses aux AAP, démarche éthique + cellule d'accompagnement des directeurs à la prise de poste
- Les points différenciants ?
  - Un modèle de siège inversé ou de centre de services partagés ;
  - Des fonctions mutualisées socles et des prestations « à la demande » ;
  - Préservation de l'indépendance de gestion des directeurs ;
  - Logique de pair-aidance entre directeurs

Pour en savoir plus cliquez [ici](#)

## En Essonne, un partenariat entre le sanitaire et le médico-social permettant d'articuler les interventions autour de la personne handicapée

- Partenariat entre l'ESAT de l'EPNAK et le CMP de l'Hôpital Barthélémy Durand permettant de partager les accompagnements des personnes accueillies à l'ESAT et faisant l'objet d'un suivi sur le versant de la santé mentale ;
- Intervention d'un psychiatre du CHS au sein de l'ESAT ;
- Réunion hebdomadaire entre les 2 équipes ;
- En cours d'analyse : mesurer si le recours à l'hospitalisation est moindre avec un tel partenariat
- Les perspectives ?
  - Passer d'un partenariat informel à une convention intégrant le champ de l'enfance (à titre d'exemple sur les 80 enfants accompagnés au sein de l'IME voisin, une vingtaine font l'objet d'un suivi sur le versant de la santé mentale)

## La coopération territoriale en Basse-Normandie : Association Mutualisation Compétence Emploi (MCE)

- MCE est une association loi 1901 créée le 28 mai 2015, qui regroupe des structures employeuses des secteurs médico-social, social et sanitaire du Bocage Ornaïs ;
- Fondée par 8 établissements et services du médico-social et de santé, MCE compte à ce jour 19 structures employeuses ;
- Toutes ces associations coopèrent dans le but d'avancer ensemble sur des thématiques identifiées :
  - Formations communes sur le territoire
  - Mutualisation d'emplois et construction de parcours professionnels
  - Coopération entre les acteurs du territoire
- Les points différenciants ?
  - Un modèle à l'initiative de l'URIOPSS et de la CRESS avec l'appui de l'ARACT ;
  - Un modèle coconstruit avec des acteurs volontaires pour travailler sur un processus de GTEC (gestion territoriale des emplois et des compétences).

Pour en savoir plus cliquez [ici](#)



## Bon à savoir **l'anap** | agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale

Méthodes, retours d'expérience, outils, autodiagnostic, e-learning...  
l'Anap met à votre disposition des ressources complémentaires élaborées avec des professionnels experts pour vous aiguiller à chaque étape de vos processus de coopération.

### Inscrivez-vous à la journée du 13 Juin



"Quel choix de coopération pour répondre à la transformation de l'offre dans le secteur social, médico-social et sanitaire en Corse"



Avec l'intervention de l'Anap, du GRADeS et d'un cabinet juridique spécialisé

Si vous souhaitez partager un projet innovant dans une prochaine newsletter ou construire des solutions adéquates en fonction des besoins de vos établissements :

[Contactez LaMAREC](#)

[Se désabonner](#) | [Gérer votre abonnement](#)

MailPoet

